

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 06 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 mars 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	26	7	33	33	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, ECHASSERIAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine à SIMON Philippe, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, DELEFOSSÉ Laurent à BRUN Patrick, DUMONT ST PRIEST à BIDAUD Jean-Michel, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à COLIN Juliana, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, MUZETTE Thierry,

Secrétaire de séance : BOUR Coline

INSTITUTION

Délibération n° 29-2023 : Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 4eme génération 2022-2024 : nouveaux projets à inscrire au Contrat Départemental de Développement intercommunal (C.D.D.I.)

Madame la Présidente rappelle que le 4ème Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) a été conclu le 25 mai 2022 entre la Communauté de Communes et le Département.

Madame La Présidente rappelle, que dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 2022-2024, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière bénéficie d'une enveloppe avenant n°2 de 113 995€, dont 30 000 € pour le cycle de l'eau.

Elle rappelle également que par délibération n° 49-2022 du 28 avril 2022, le Conseil Communautaire a approuvé l'inscription des premières opérations et par délibération n° 67-2022 du 11 Août 2022, et n°105-2022 du 01 décembre, l'inscription de nouveaux projets.

Elle explique que les nouveaux projets suivants sont à inscrire :

Maitre d'ouvrage	Opération	Montant prévisionnel du projet HT	Montant département sollicité
Bujaleuf	Aménagement du centre-bourg – îlot « du bon coin »	834 248.90 €	333 699.56€ (40%)
Enveloppe Cycle de l'eau			
Sainte Anne Saint Priest	Raccordement Eau potable au lieu dit CHAULET	2 457.97€	1 000€ (40%)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2018,

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale du 16 décembre 2021 fixant l'engagement et les orientations de la 4ème génération de contrats départementaux de développement intercommunal (CDDI) avec les Communautés de communes et du 10 février 2022 approuvant le principe et les modalités de mise en œuvre de ces contrats,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 10 février 2022 portant attribution de subventions au titre des CDDI de 4ème génération,

Vu les délibérations du Conseil communautaire des Portes de Vassivière en dates des 28 avril, 11 Août et 1er décembre 2022 portant sur l'inscription d'opérations dans le cadre du contrat départemental du développement intercommunal (CDDI) de 4ème génération ;

Considérant le projet de contrat proposé,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'

- **APPROUVER** les inscriptions des projets listes ci-dessus au Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 4eme génération 2022-2024,
- **AUTORISER** Madame La Présidente à réaliser les démarches et signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 07 avril 2023

La Présidente,

Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le : - 2 MAI 2023
Publié le : - 2 MAI 2023

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de l'Éléphant,
87120 EYMOUTIERS

La Présidente,
Mélanie PLAZANET